CPCA - ENSAP

Conférence des président.e.s des Écoles Nationales Supérieures d'Architecture et de Paysage

Motion de soutien aux CAUE

La CPCA s'inquiète du sévère impact de la réforme fiscale de la taxe d'aménagement,
réduisant considérablement les moyens alloués à la mise en œuvre de politiques territoriales à l'échelle des départements,
plus particulièrement sur le risque de suppression des Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE).
Depuis 1977, ces structures ont la mission d'intérêt public de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement
dans le territoire départemental, accompagnant particuliers, professionnels et collectivités dans des missions de conseil, de formation et de sensibilisation gratuites et indépendantes.
À l'heure où la transition écologique et l'impératif de sobriété foncière nécessitent plus que jamais d'outiller les territoires, les collectivités et les particuliers
pour engager une transformation de nos modes de bâtir, les missions d'intérêt général exercées par les CAUE sont plus que jamais fondamentales.
La CPCA se joint aux salariés des CAUE pour alerter sur le risque de licenciements massifs dans ces structures et écrit cette motion de soutien aux CAUE demandant à la tutelle :
- la mise en place immédiate d'un fond de sauvegarde interministériel pour les CAUE,
- l'ouverture immédiate de négociations avec les partenaires sociaux pour une correction du processus de perception de la taxe d'aménagement.

Le 15 octobre 2025

La Conférence des président.e.s des CA des ENSAP réunit les président.e.s des conseils d'administration des vingt et une Écoles Nationales Supérieures d'Architecture et de Paysage de France